



ancenis-saint-gereon.fr

## DÉCISION MUNICIPALE N°2024-091 Collecte des corbeilles de rue - ELI

### LE MAIRE D'ANCENIS-SAINT-GÉRÉON

**VU** le Code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L2122-22 ;

**VU** la délibération n°072-20 en date du 3 juillet 2020, portant procès-verbal d'élection du maire ;

**VU** la délibération n°0140-2022 en date du 12 décembre 2022, par laquelle le conseil municipal a délégué à son maire, et pour la durée du mandat, une partie de ses attributions en le chargeant de prendre des décisions prévues à l'article L2122-22 susvisé, concernant notamment la prise de décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et accords-cadres, pour les marchés passés selon leur montant, leur objet ou les circonstances de leur conclusion sans publicité, ni mises en concurrence préalable, et les marchés passés selon une procédure adaptée, ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget ;

**VU** la consultation pour la mise en place d'une prestation de collecte des corbeilles de rue réalisée le 19 avril 2024 auprès de trois entreprises et l'analyse des réponses reçues ;

**CONSIDÉRANT** que l'offre transmise par Erdre et Loire Initiatives remplit les critères émis lors de la consultation, est la mieux-disante et vaut pour contrat ;

### DÉCIDE

**Article 1** : De confier la prestation de collecte des corbeilles de rue à Erdre et Loire Initiatives, 730 rue Antoine de Saint Exupéry, 44150 Ancenis-Saint-Géréon N° SIRET 437 829 823 00032.

**Article 2** : La prestation se déroulera du 08 juin au 07 septembre 2024.

**Article 3** : Le montant total de la prestation est de 5182,94 € HT soit 6219,53 € TTC. Les paiements se feront mensuellement sur facture.

**Article 4** : Monsieur le Maire, Madame la Directrice générale des services et le Comptable public assignataire, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision, dont ampliation sera adressée à Monsieur le Préfet de Loire-Atlantique, au titre du contrôle de légalité, et qui sera portée à la connaissance des conseillers municipaux lors de la prochaine réunion du Conseil municipal.

**Article 5** : la présente décision fera l'objet d'une publication sous format électronique sur le site internet de la mairie.

Fait à Ancenis-Saint-Géréon, le 29/05/2024

Le maire,

Rémy ORHON



Acte publié ou notifié le :

30 MAI 2024

Cette décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Nantes dans un délai de deux mois à compter de la notification.





## SAS IDELISS

730 rue Antoine de Saint Exupéry  
ZAC de l'Aéropole  
44150 ANCENIS  
Tél : 02.40.83.15.01  
Tél portable : 0752032155  
Email : [accueil@eli44.fr](mailto:accueil@eli44.fr)

Devis

Mairie Ancenis Saint Géréon service Voirie Propreté  
Urbaine  
Place Foch  
44150 ANCENIS-ST GÉRÉON

Commercial : Delanou Angelique

Numéro	Date	Code client	Date de validité
DE00000825	22/04/2024	CL00015	22/05/2024

Description	Qté	Unité	P.U. HT	Montant HT	TVA
<p>Nous vous remercions de votre consultation et vous prions de bien vouloir trouver ci-joint notre offre de prix de notre filiale 100 % ELI (ayant pour objet d'envisager des suites de parcours d'insertion et de prolonger l'accompagnement des personnes en insertion).</p> <p>Intervention 08/06/2024 au 07/09/2024 inclus</p> <p><b>Zones et équipements concernés :</b> L'action se concentre sur l'hyper-centre d'Ancenis-Saint-Géréon, tel que présenté sur la carte en annexe : - 14 sites regroupant une quarantaine de corbeilles de rue - 7 pourtours de conteneurs enterrés</p> <p>Vidage des corbeilles de rue, Ramassage des déchets volants sur les trottoirs ou les espaces verts, Evacuation des dépôts sauvages sous forme d'ordure ménagères en sac près des conteneurs enterrés ciblés,</p> <p>Séparation des sacs issus de la collecte des corbeilles de rue, des sacs collectés au pied des conteneurs enterrés (dépôts sauvages).</p> <p>Dans ce cadre la commune mettra à disposition du prestataire 1 à 2 bennes (pour permettre la séparation des flux corbeilles de rue et dépôts sauvages). Les bennes seront évacuées par vos soins de la commune au plus tard le mardi soir qui suit le samedi de collecte. La commune mettra à disposition du prestataire les sacs pour les corbeilles de rue.</p> <p>Evacuation des déchets</p>	14	Semaines	370,21	5 182,94	20,00

Description	Qté	Unité	P.U. HT	Montant HT	TVA
-------------	-----	-------	---------	------------	-----

Devis gratuit. Les prix TTC sont établis sur la base des taux de TVA en vigueur à la date de remise de l'offre. Toute variation de ces taux sera répercutée sur les prix.

Taux	Base HT	Montant TVA
20,00	5 182,94	1 036,59

Total HT	5 182,94
Total TVA	1 036,59
Total TTC	6 219,53
Acomptes	0,00
Net à payer	6 219,53 €

**Coordonnées bancaire société :**

Banque : CEBPL

RIB : 14445004000800466006631

IBAN : FR7614445004000800466006631

BIC : CEPFRPP444

**Pour le client (signature précédée de la mention : bon pour accord)**